



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coût du travail

Question écrite n° 50395

Texte de la question

M. Claude Sturni attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation préoccupante des entreprises de proximité dont l'activité continue de baisser. Le pacte de responsabilité se présente comme un signal positif en leur faveur mais il est nécessaire que sa mise en œuvre soit avancée dès 2014. L'artisanat et le commerce de proximité s'engagent à sauvegarder et à créer des emplois à condition de pouvoir bénéficier d'une baisse du coût du travail dès 2014. En effet, le coût élevé du travail comprime les marges des entreprises, qui réduisent leur capacité d'autofinancement, d'innovation, d'investissement, d'augmentation des salaires et bien sûr d'embauche. C'est la croissance et l'emploi qui souffrent. Les entreprises attendent des mesures simples, rapides, lisibles et courageuses. Face à l'urgence de la situation, il lui demande ses intentions afin qu'une baisse du coût du travail puisse intervenir dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Claude Sturni](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50395

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1479

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)